

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Déclaration de Maladie

Nº P19- 0037831

136298

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 913

Société : R. A. M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HASSANE NEJZELH

El Idroussi Fatah

Date de naissance : 1-1-1949

Adresse : Jenat El Beida N°5 Hay Hach

Tél. : 066133477

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Nasser ESSAKALLI
UROLOGUE
400, Bd Brahim Roudani - Maârif
Tél: 0522.23.35.52 - Casablanca

20 OCT 2022

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : NASSAH EL IDRISSI

Age : 73

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Aféction urétopathique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/12/2019	3 + Echo urk + VF 30	+	800.00	<i>Nasser ESSAADI</i> <i>ERAHIM LOUDANI - Madrid</i> <i>PROLOGUE</i> <i>23.35.52 - Casablanca</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	20/10/22	303,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$\begin{array}{r l} H & 25533412 \quad 21433552 \\ \hline D & 00000000 \quad 00000000 \\ & 00000000 \quad 00000000 \\ & 35533411 \quad 11433553 \\ \hline B & \end{array} G$			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Nasser ESSAKALLI

Ex. Professeur assistant au CHU AVICENNE

UROLOGUE

Maladies - Chirurgie - Endoscopie
Reins et appareil uro-génital

Membre de la Société Internationale d'Urologie

Expert Assermentation

INP : 091062257



الدكتور ناصر الصقلي

رئيس مصحة سابق بكلية الطب بالرباط

أخصائي في أمراض وجراحة
الكلي والمسالك البولية

عضو الشركة الدولية لجراحة المسالك البولية

خبير مجلف

Casablanca, le الدار البيضاء، في

20 octobre 2022



Mme NAJAH EL IDRISI Lalla Fatouma

COMPTE RENDU D'ECHOGRAPHIE

REIN DROIT : Taille normale- Contours réguliers
Bonne différenciation- Pas de dilatation
Pas de lithiase

REIN GAUCHE : Taille normale- Contours réguliers
Bonne différenciation- Pas de dilatation
Pas de lithiase

VESSIE : Moyennement remplie – Parois fine
Trans-sonore
Pas de résidu post-mictionnel



Docteur Nasser ESSAKALLI

Ex. Professeur assistant au CHU AVICENNE

UROLOGUE

Maladies - Chirurgie - Endoscopie
Reins et appareil uro-génital

Membre de la Société Internationale d'Urologie

Expert Assermenté

INP : 091062257



الدكتور ناصر الصقلبي

رئيس مصحة سابقا بكلية الطب بالرباط

أخصائي في أمراض وجراحة
الكلي والمسالك البولية

عضو الشركة الدولية لجراحة المسالك البولية

خبير محلـ

Casablanca, le 20 octobre 2022..... الدار البيضاء، في

NOTE D'HONORAIRES

Présentée à Mme NAJAH EL IDRISI Lalla Fatouma

pour :

Consultation C3	= *300 Dirhams
Echographie de l'appareil urinaire KE 30	= *500 Dirhams

La présente note d'honoraires est arrêtée à la somme de
HUIT CENTS Dirhams.

Nasser ESSAKALLI
UROLOGUE
400, Boulevard Brahim Roudani - Maârif
Tél: 0522.23.35.52 - Casablanca

40x40x75

Nasser ESSAKALLI
assistant au CHU AVICENNE

UROLOGUE

urgie - Endoscopie
appareil uro-génital

Internationale d'Urologie
International Urology

épargné

1062257

Laroxyl®

Amitriptyline

PPV: 39DH80
PER: 06/25
LOT: L1901



الدكتور ناصر الصقلبي

رئيس مصحة سابقاً بكلية الطب بالرباط

أخصائي في أمراض وجراحة
الكلى والمسالك البولية

عضو الشركة الدولية لجراحة المسالك البولية

خبير محلف

Casablanca, le 20 ACT 2022 الدار البيضاء، في

39,80
1/ LAROXYL 100 mg
N A J A H E L
S

Zone 6 points dans le sens d'eau
vers 19h à 3h

H. Rissi Hala Fatouma
Dr. Nasser ESSAKALLI
Centre Communautaire Casablanca
Casablanca 13500
Tél: 0522.69.64.64 - WSP: 0619.13.50.01
Nassim ISLAM - Casablanca
Dr. Othmane BENNOUNA
PHARMACEUTICALS SAVIEW
Dr. Nasser ESSAKALLI
UROLOGUE
400, Bd Brahim Roudani - Maârif
Tél: 0522.23.35.52 - Casablanca

131,60 x 2
1/ SPECTRUM 100 mg
Hefazat
1/ 10 mg/ml mi si et ne auant
refar 3 mls -
1/ 10 mg/ml mi si et ne auant

1/ Tolipran 10
1/ 2 eff/100 mg de fève

Dr. Nasser ESSAKALLI
UROLOGUE
400, Bd Brahim Roudani - Maârif
Tél: 0522.23.35.52 - Casablanca

400، شارع إبراهيم الروదاني - المعاريق - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22.23.35.52 - الفاكس: 05 22.23.32.67

400, Boulevard Brahim Roudani - Maârif - Casablanca - Tél.: 05 22 23 35 52 - Fax : 05 22 23 32 67

✉ essakallin@menara.ma

303,00